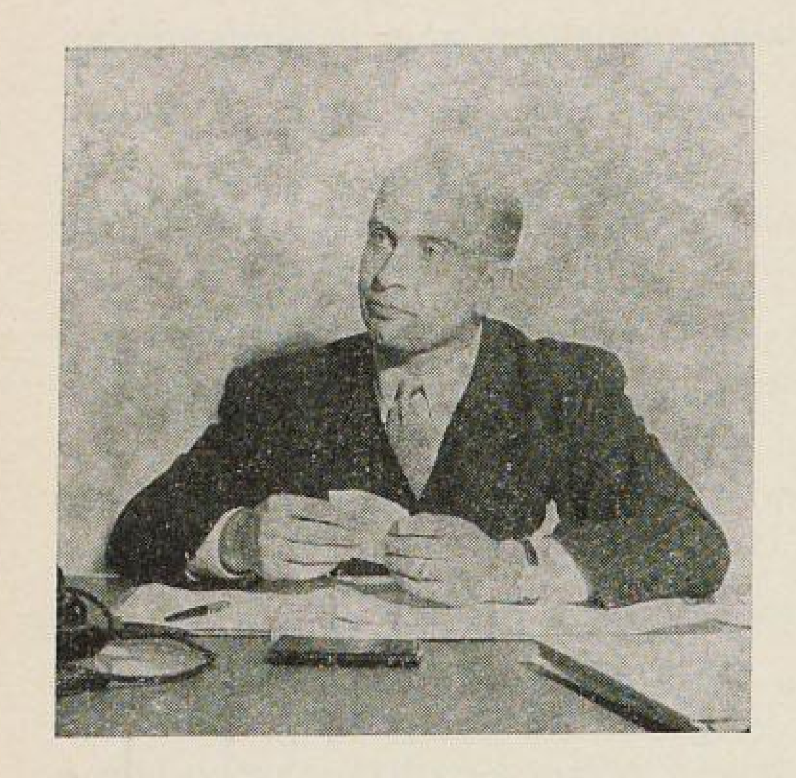
1er tour



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5e Circonscription, Fougères

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Electrices,

Electeurs,

La stabilité politique est nécessaire

Pour y parvenir, je me suis battu sans jamais faiblir, depuis la fondation du R.P.F. jusqu'au retour du Général de Gaulle en 1958. J'ai le droit de dire que j'ai été un des artisans essentiels de ce retour.

Je suis donc meilleur garant que quiconque de ces institutions.

Mon programme n'a jamais varié depuis les premières élections où je me suis présenté à vos suffrages.

La majorité dynamique, neuve, efficace qui doit, **sans conditions,** être fidèle aux institutions nouvelles a, en même temps, le devoir de **s'engager à ne pas oublier les promesses faites aux électeurs en fonction de leurs besoins et de tout faire pour respecter ces engagements.**

Je suis et demeurerai pour la concorde entre Français, c'est-à-dire **pour l'Amnistie ;**

— **Pour l'expansion économique de notre pays,** et donc de l'arrondissement, afin de créer des emplois pour la jeunesse et d'assurer la prospérité de tous.

— **POUR LES AGRICULTEURS,** je m'emploierai, à l'heure tant attendue du Marché commun, à obtenir la nécessaire parité avec les autres secteurs professionnels, en particulier par des garanties équivalentes à l'indexation des prix agricoles. Je rechercherai,

— **L'augmentation du revenu agricole,** qui est de 1/3 inférieur au revenu des autres catégories de citoyens, en particulier par une politique plus juste des prix ;

— L'amélioration des conditions de vie dans les exploitations agricoles et la sauvegarde des exploitations familiales qui sont la base de la stabilité politique, économique et sociale de notre pays ;

— Le développement des débouchés internes (distributions sociales) et extérieurs (prospection du Marché commun et des pays sous-développés) ;

— L'équipement technique, économique et social de l'agriculture ;

— **Le financement des besoins de l'agriculture** par une évolution du Crédit agricole dont artisans et commerçants ruraux doivent bénéficier ;

— **La décentralisation** qui doit entraîner l'implantation dans toutes les régions non seulement d'usines, mais d'écoles, de centres culturels et de centres médicaux ;

— La défense et le progrès de l'artisanat rural ;

— L'amélioration des lois sociales en faveur des ouvriers des campagnes, comme de ceux des villes ;

— L'implantation d'industries nouvelles en collaboration avec les Municipalités, **pour le plein emploi** et la suppression des zones de salaires ;

— Le développement des écoles, des centres d'éducation physique et de sports ;

— L'agrandissement de nos hôpitaux et hospices qui ne sont plus en état de recevoir les malades et les personnes âgées.

— **JE LUTTERAI POUR UNE PLUS JUSTE POLITIQUE FISCALE** : c'est-à-dire pour **l'impôt sur l'énergie.** Cet impôt remplacerait tous les impôts par la seule taxation de l'énergie.

(Lorsque j'étais au Parlement de 1958 à 1962, nous avions franchi les premières étapes de cette révolution fiscale et réuni sur ce projet l'adhésion de 240 parlementaires. Seule la dissolution de l'Assemblée nous a empêché d'aller jusqu'au terme de cet effort qu'il faut reprendre).

— Pour le développement de l'urbanisme et des moyens de transport.

— **Pour l'ouverture d'un nouveau et véritable marché hypothécaire** permettant, par l'amélioration du rendement de l'aide de l'Etat et l'apport massif de capitaux privés, de construire davantage de maisons collectives ou individuelles. Ainsi, grâce à des prêts plus longs et à un taux d'intérêt plus bas, **chacun pourrait accéder à la propriété.**

— **Pour la défense des granitiers** dangereusement atteints par les importations croissantes de granit étranger, qui ont commencé après 1962.

— Pour l'égalité de l'âge de la retraite.

— Pour une politique garantissant **la pluralité des enseignements** que nous avons su établir, et le respect des croyances, base de la liberté.

— Je veux encore **la promotion des femmes ;**

— Je veux, pour les plus âgés et pour les faibles, **plus d'aide, plus de justice, de soins et de sécurité.**

J'ai choisi comme suppléant Jean-Pierre Marivin, âgé de 27 ans, afin d'établir un contact direct avec toute la jeunesse de notre circonscription qui demande à ne pas être négligée. Sous mon contrôle, si je suis élu, il se consacrera totalement, à Fougères où il réside, et dans tout l'arrondissement, au travail que je poursuivrai jusqu'au plein succès de mon programme.

Dans les législatures où je vous ai représentés, j'ai d'ailleurs démontré mon efficacité en prenant part à tous les grands débats parlementaires, comme en prenant soin de toutes les demandes qui me sont parvenues, soit des collectivités locales, soit de personnes privées, qui souhaitaient être aidées ou conseillées. Je rappelle pour mémoire que j'ai fait plus de six mille interventions pour la circonscription de Fougères, au cours de mon dernier mandat.

On me fait observer que je n'ai pas d'investiture. Je n'en ai sollicité aucune et, indépendant de tous, je ne souhaite que celle des électeurs. La Vᵉ République n'est pas un parti, mais l'Etat et, pour la défendre, toute la confiance des citoyens de l'arrondissement de Fougères est nécessaire.

Votez BÉNOUVILLE, c'est voter pour vous.

Vu, le candidat :

P.-G. de BÉNOUVILLE

Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaillé de la Résistance
Croix de Guerre Française et Belge
Officier de l'Ordre de Léopold
Médaille des Evadés
Ancien Député de Fougères
Maire Honoraire de La Richardais
Administrateur de Sociétés

Le suppléant :

J.-P. MARIVIN

Agent Commercial

IMP. CHRONIQUE DE FOUGÈRES